

édito

Entre défense de l'environnement et productivité, pourquoi choisir quand on peut réaliser les 2 ?

Terre Comtoise cherche un modèle qui associe performance économique et principes à respecter permettant une agriculture viable et environnementale. Pour ce faire, votre coopérative s'investit dans ARTEMIS (Animation du Réseau de Travail sur l'Environnement, le Machinisme les Intrants et le Sol). Ceci avec ses partenaires coop habituels (CEREVIA), l'Université de Bourgogne Franche-Comté, l'INRA ainsi qu'INVIVO, afin d'établir des itinéraires culturels inscrivant notre agriculture dans un contexte écologique et économique. Pour ce faire, la maîtrise des règles agronomiques, des

effluents des produits de protection de plantes, la valorisation des variétés, l'emploi optimisé des engrais sont des axes forts de cette antenne de recherche basée à la Bretonnière vers Dijon...

Parallèlement à cette démarche, la mise en place de plateformes de nettoyage des pulvérisateurs ou l'aide à l'installation dans les exploitations de ces dernières sont des éléments de la politique Terre Comtoise.

Tous ensemble, avec votre coopérative, nous trouverons les process de l'agriculture de demain.■

Alain SEGUIN
Directeur



Ancien site INRA La Bretonnière - Dijon

LIBRE-SERVICE :

Un bilan mitigé

Sur le premier semestre 2011, l'activité du jardin bénéficie de tendances de fond structurellement porteuses avec une logique de consommation nourrissant un besoin de retour à la nature. Cette tendance ne doit pas masquer la dégradation des principaux ratios financiers.

L'année ne sera pas exceptionnelle, les contraintes inhérentes aux changements climatiques doivent répondre à d'autres enjeux de l'amont et de l'aval de la distribution, conjuguées au maintien des exigences de rentabilité pour les entreprises, dans un contexte anxigène.■

DIVISION VÉGÉTALE :

La gestion des effluents phytosanitaires

La gestion des effluents est un sujet d'actualité. l'objectif étant de limiter les pollutions ponctuelles liés aux effluents phytosanitaires pendant le remplissage et le lavage du pulvérisateur. L'agence de l'eau subventionne les aires de lavages collectives mais aussi les projets individuels. Les aides sur ces dossiers sont en général de 50%, et peuvent atteindre 75% dans certains cas (territoires prioritaires pesticides, projet collectif...). C'est pour cela, déclare Olivier JAVEL, directeur de la division végétale que votre coopérative a décidé d'accompagner ses adhérents dans la sélection des procédés adaptés à leurs exploitations : systèmes de dégra-

dation biologique (phytobacs) et des systèmes d'évaporation (heliosec...). Dans cette démarche nous serons capables de vous aider dans le choix du procédé (selon la taille de votre exploitation, le volume d'effluent...), dans les critères de construction (volume du phytobac, respect du cahier des charges...). Après un diagnostic complet que nous effectuerons, qui permettra de choisir un procédé spécifique à votre exploitation, Terre comtoise peut vous apporter des solutions clé en main, produit sur mesure (phytobac clé en main, heliosec...). Pour la majorité des exploitations franc-comtoises qui génèrent en moyenne entre 1 et 3 m³, le coût d'un projet global

individuel (aire lavage+ procédé de traitement) varie de 4000 à 10 000 €. Pour information les dossiers d'aides sont à retirer à la DDT de votre département service en charge de l'économie agricole et du développement rural. Dans le cadre d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, et qui donne une image responsable de ces pratiques, la gestion des effluents à travers l'aire de lavage/remplissage doit s'inscrire dans vos projets au même titre que précédemment pour les locaux de stockage de produits phytosanitaires fait remarquer Marius BOVIN en charge des projets agro-environnementaux à TERRE COMTOISE.■

DIVISION ANIMALE :

La sécheresse... manque de fourrage

Pour répondre aux inquiétudes des éleveurs face à la sécheresse, Terre Comtoise propose une gamme d'aliments adaptés et économiques. Il est primordial de faire un bilan fourrager, d'établir un coût de ration, de contractualiser des aliments complets et complémentaires avec vos techniciens.

Gardez la méfiance vis-à-vis des prix d'intérêt des matières premières. Contrairement aux rumeurs, le spectre du manque de matière première n'est pas d'actualité. ■

DIVISION MACHINISME :

Terre Comtoise prend un virage stratégique dans la moissonneuse batteuse

La réunion organisée le 18 mai dernier sur la base de Rioz a été l'occasion de présenter les nouvelles orientations de la division machinisme dans la commercialisation des moissonneuses batteuses. "Nous avons réuni près de 20 clients de moissonneuses batteuses pour une formation avec un expert John Deere. Lors de cette journée de lancement, nous leur avons présenté notre nouvelle organisation avec la mise en place d'une

équipe dédiée sur la Haute-Saône qui intervient 7 jours/7 durant la période des moissons. Une moissonneuse batteuse T550 de nouvelle génération avec tremis 10 000 litres sera mise à disposition des agriculteurs souhaitant tester ce matériel John Deere" souligne Xavier Beaufort, directeur commercial. A noter sur vos agendas, la présentation les 9 et 10 août prochains des nouvelles presses de la série 900 dans le Doubs et en Haute-Saône.■



Possibilité de s'inscrire sur le site internet www.terrecomtoise.com
Retrouver les photos de notre site de Fos-sur-Mer (division végétale)